

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil Communautaire

Séance du 30 mars 2009



CONVOICATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 23 MARS 2009
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 14
AVRIL 2009
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trente mars deux mille neuf à dix neuf heures dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET, Président.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Maâmar TALBI, Madame Pascale DAVID-SAUZEA, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD (Arrivée à 19h25), Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Françoise RAISON, représentée par Madame Raymonde ALLOUIS,
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, représenté par Monsieur Alain GREMET,
Monsieur Bernard MORAINÉ, représenté par Monsieur Mohamed BELKAID,
Madame Manuelle MOINE, représentée par M Claude JOSSELIN,
Madame Gaëlle LASSUCE, représentée par Madame Paule-Hélène BORDERIEUX.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELJ.

OBJET : Adoption du Budget Primitif pour 2009. (N°22)

N°22/2009

OBJET : Adoption du Budget Primitif pour 2009.

Le projet de budget primitif de la communauté de communes pour l'exercice 2009 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	4 872 225,72	4 872 225,72
INVESTISSEMENT	911 924,46	911 924,46
TOTAL	5 784 150,18	5 784 150,18

Après avoir eu toutes les précisions sur les crédits ouverts,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 13 mars 2009,

CONSIDERANT que les prévisions de dépenses et de recettes sont justifiées,

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
Par 23 voix pour et 2 contre.

POUR : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Alain GREMET, Monsieur Mohamed BELKAÏD, Monsieur Nicolas SORET, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Maâmar TALBI, Monsieur Claude JOSSELIN, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

CONTRE : Monsieur Claude GRUET, Madame Pascale DAVID-SAUZEA

APPROUVE chapitre par chapitre le budget primitif de la Communauté de Communes du Jovinien pour l'exercice 2009 tel qu'il est présenté.



Pour copie conforme,
Le Président